

VERSEMENT 1157 W

Description globale : Contrôle du respect de la législation du travail

Dates extrêmes : 1969-1992

Importance matérielle : 48 articles

Service producteur : Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Inspection du travail

Service versant :

Date d'entrée : novembre 1995

Communicabilité maximum : 150 ans

Début communicabilité : Immédiate

Fin communicabilité : 01/01/2112

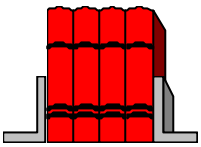
Date de rédaction du bordereau : octobre 1996
N° d'entrée : 17070
Cote de l'inventaire : 1AD10 416

La communicabilité des documents est indiquée en fonction des délais spécifiés par la loi Archives n° 79-18 (30 ans, 60 ans, 100 ans à compter de la date du document, 120 ans ou 150 ans à compter de la date de naissance de la personne). Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Certains dossiers sont communicables immédiatement, que ce soit au titre de la loi n° 78-753 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs, ou au titre de la loi Archives n° 79-10 et pour lesquels le délai de 30 ans est écoulé.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

© Archives départementales de l'Aube, 1997 - Reproduction interdite (Loi du 1er juillet 1992 articles L 335-2 et 335-3 ; Loi du 17 juillet 1978, article 10)



PRESENTATION

La Direction Départementale du Travail et de l'Emploi (D.D.T.E) regroupe son activité autour de trois attributions majeures : le contrôle de l'application de la législation du travail, la mise en oeuvre des politiques en faveur de l'emploi, la mise en oeuvre des politiques en faveur de la formation professionnelle.

Dans le cadre du service public de l'emploi, la D.D.T.E assure également les liaisons et la coordination des actions avec d'autres partenaires que sont notamment l'Agence Nationale Pour l'Emploi (A.N.P.E), l'A.S.S.E.D.I.C, la Mission Locale pour l'Emploi et d'autres organismes de même ordre. [1]

L'Inspection du Travail, service versant, est chargée du contrôle de l'application de la réglementation du travail (dans les établissements industriels, commerciaux et artisanaux), de l'information et du conseil des employeurs et des salariés.
Elle diffuse les informations locales relatives à la situation et les conditions de l'emploi, au niveau de l'administration centrale (études, statistiques).

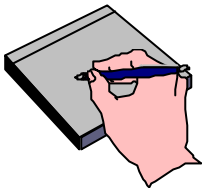
Ce versement comprend des dossiers relatifs à l'action de contrôle qu'exerce l'Inspection du Travail sur les entreprises. Les procès-verbaux d'infraction sont dressés à l'encontre des employeurs pour des motifs variés : accident, non respect des régles de sécurité, horaires, repos hebdomadaire, licenciement, emploi d'étrangers en situation irrégulière... Il reprend des éléments statistiques relatifs aux visites effectués par les inspecteurs au sein des entreprises ainsi que les dossiers constitués par les entreprises lors de différents contrôles ou mises au point relatives à la législation (communication des horaires ou nombre d'heures effectuées).



PLAN DU BORDEREAU

N° Articles	***Description***	***Dates extrêmes***
1 - 24	Procès-verbaux d'infraction	1970 - 1984
25 - 27	Etats des visites effectuées par les inspecteurs	1990 - 1992
28 - 29	Eléments statistiques relatifs à l'emploi	1990 - 1991
30 - 47	Dossiers de petites et moyennes entreprises (moins de 50 salariés)	1969 - 1992
48	Dossiers de l'entreprise Petit-Bateau-Valton	1987 – 1990

[1] Renseignements puisés dans l'Annuaire des services publics de l'Aube, année 1994 (cote 1 J 596).



ANNEXES

Liste des abréviations rencontrées dans ce versement :

A.P.E (code) : activité principale exercée
D.D.T.E : Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
D.R.T.E : Direction Régionale du Travail et de l'Emploi
P.V : procès-verbaux

Dossier-type 1 - 24 : procès-verbaux d'infraction

- un exemplaire du procès-verbal dressé par un contrôleur du travail
- compte-rendu du jugement (pris en audience publique)
- correspondance entre la D.D.T.E, la D.R.T.E, les tribunaux, les avocats, les entreprises
- bulletin de renvoi (à retourner après le prononcé du jugement)
- déclaration d'accident du travail
- enquête sur un accident effectuée par un contrôleur de sécurité de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie du Nord-Est
- procès-verbal de gendarmerie (constatation sur les lieux d'un accident)
- clichés photographiques de chantiers (lieux d'accidents)
- compte-rendu des vérifications d'appareils ou de matériel utilisés dans les entreprises

Dossier-type 30 - 48 : dossiers des entreprises

- correspondance entre l'entreprise, la D.D.T.E, les employés
- fiche de communication des horaires de travail
- fiche de renseignement à fournir par l'entreprise suite au passage d'un inspecteur
- formulaire "navette employeur" (centre de formalité des entreprises) : embauche, réembauche
- fiche faisant apparaître l'application des points relevant de la législation du travail (durée du travail, médecine du travail, salaires, hygiène,sécurité, normes incendie)
- déclaration de début ou reprise d'activité non salariée ou d'exploitation d'un établissement supplémentaire
- procès-verbaux de gendarmerie
- procès-verbaux d'élections des délégués du personnel

1157 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communi-cabilité
1 - 24	**Procès-verbaux d'infraction**	**1970 - 1984**	
1	Liste récapitulative annuelle des procès-verbaux [2], constitution des dossiers par entreprise : n°1 à n° 15	1970	01/01/2001
2	Liste récapitulative, dossiers n°1 à n° 17	1971	01/01/2032
3	Liste récapitulative, dossiers n°1 à n°31	1972 [3]	01/01/2003
4	Dossiers n°2 à n°27 [4]	1973	01/01/2034
5	Liste récapitulative, dossiers n°4 à n°49	1974	01/01/2035
6	Dossiers n°50 à n°57	1974	01/01/2035
7	Dossiers n°1 à n°44 [5]	1975	01/01/2036
8	Liste récapitulative, dossiers n°1 à n°12 [6]	1976	01/01/2037
9	Liste récapitulative de la 4ème section, dossiers n°1 à n°22	1977	01/01/2038
10	Liste récapitulative de la 5ème section, dossiers n°1 à n°20	1977	01/01/2092 [7]
11	Liste récapitulative (pas de section précisée), dossiers de la 1ère section n°40 à n°62	1978	01/01/2039
12	Liste récapitulative de la 4ème section, dossiers n°1 à n°39	1978	01/012009
13	Liste récapitulative de la 5ème section, dossiers n°1 à n°45	1978	01/01/2039
14	Liste récapitulative de la 1ère section, dossiers n°1 à n°12	1979	01/01/2040
15	Liste récapitulative de la 2ème section, dossiers n°1 à n°12	1979	01/01/2040
16	Liste récapitulative de la 1ère section, dossiers n°1 à n°19	1980	01/01/2041
17	Liste récapitulative de la 2ème section, dossiers n°1 à n°12	1980	01/01/2041
18	Dossiers n°1 à n°7 de la 1ère section [8]	1981	01/01/2047 [9]
19	Dossiers n°1 à n°9 de la 1ère section [10]	1982	01/01/2013
20	Liste récapitulative de la 2ème section, dossiers n°1 à n° 14	1982	01/01/2043
21	Dossiers n°1 à n°7 de la 1ère section [11]	1983	01/01/2044

[2] Eléments contenus dans la liste : date du procès-verbal, nom de l'employeur, nature de l'établissement, tribunal ayant rendu le jugement, nombre et nature des contraventions, annotations. Cette liste permet de connaître le numéro de dossier attribué à un contrevenant.

[3] Les décisions ont pu être prises durant le premier trimestre de l'année suivante.

[4] Pas de liste récapitulative pour l'année 1973. La numérotation des procès-verbaux est discontinue.

[5] Pas de liste récapitulative pour l'année 1975.

[6] Quelques P.V font apparaître le terme "section 4" à coté des numéros d'ordre.

[7] On notera la présence de la copie d'un certificat médical d'une personne née en 1941.

[8] Pas de liste récapitulative.

[9] Appréciations sur la façon de servir : communicabilité portée à 120 ans à la date de naissance de l'intéressé.

[10] Idem note n°8.

[11] Idem note n°8.

1157 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communi-cabilité
1 - 24	**Procès-verbaux d'infraction (suite)**	**1970 - 1984**	
22	Liste récapitulative de la 2ème section 1983, dossiers n°1 à n°5	1983	01/01/2074 [12]
23	Dossiers n°1 à n°6 de la 1ère section [13] (numérotation discontinue)	1984	01/01/2045
24	Liste récapitulative de la 2ème section, dossiers n°1 à n°5	1984	01/01/2015
25 - 27	**Etats de visite**	**1990 - 1992**	
25	Etats statistiques mensuels des visites effectuées par les inspecteurs du travail, au sein des entreprises [14] : date, désignation et adresse de l'établissement, code A.P.E, effectifs, textes visés, interventions	1990	01/01/2021
26	idem	1991	01/01/2022
27	idem	1992	01/01/2023
28 - 29	**Eléments statistiques relatifs à l'emploi** [15]	**1990 - 1991**	
28	Aperçu mensuel sur la situation de l'emploi dans le département : dossiers de synthèse élaborés par la D.D.T.E, relatifs aux considérations générales sur le marché du travail et la situation des entreprises (effectifs, conventions) [16]	12/1990 09/1991	Immédiate
29	Aperçu trimestriel[17] sur les relations du travail : correspondance élaborées par la D.D.T.E, destinées à l'administration régionale (D.R.T.E), relatives à l'évolution des conflits au sein des entreprises et à l'activité syndicale [18]	07/1991 10/1991	01/01/2022
30 - 36	**Dossiers des petites et moyennes entreprises du département - 1ère section - (classement par ordre alphabétique des communes puis au nom de l'entreprise)**	**1969 - 1989**	
30	Communes de Avant-les-Ramerupt à Voué	1969 - 1989	01/01/2020
31	Arcis-sur-Aube	1975 - 1988	01/01/2019
32	Bar-sur-Aube	1972 - 1986	01/01/2017
33	Brienne-le-Château	1975 - 1988	01/01/2019
34	Chapelle-Saint-Luc (la)	1975 - 1988	01/01/2019
35	Sainte-Savine	1974 - 1989	01/01/2020
36	Troyes	1977 - 1988	01/01/2019

[12] Communicabilité portée à 120 ans à compter de l'année de naissance 1953.

[13] Idem note n°8.

[14] Pour un même mois on peut trouver le rapport de plusieurs inspecteurs.

[15] On peut également trouver des éléments statistiques relatifs à la situation de l'emploi dans le versement 1156 W effectué par la D.D.T.E (Service Central du Travail), pour les années 1980 - 1993.

[16] Les entreprises auboises sont nommément citées.

[17] Données relatives au 2ème et 3ème trimestre 1991.

[18] Idem note n°15.

1157 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communi-cabilité
37 - 46	**Dossiers des petites et moyennes entreprises du département - 2ème section - (classement par ordre alphabétique des communes puis au nom de l'entreprise)**	**1969 - 1992**	
37	Communes de Crancey à Saint-Aubin	1974 - 1991	01/01/2112[19]
38	Nogent-sur-Seine	1973 - 1989	01/01/2020
39	Romilly-sur-Seine : entreprises de A à M [20]	1976 - 1990	01/01/2021
40	Romilly-sur-Seine : entreprises de P à S	1969 - 1990	01/01/2051 [21]
41	Saint-André-les-Vergers	1974 - 1991	01/01/2112[22]
42	Traînel	1979 - 1992	01/01/2023
43	Troyes : entreprises de A à G	1974 - 1989	01/01/2081 [23]
44	Troyes : entreprises de I à P	1974 - 1991	01/01/2111 [24]
45	Troyes : entreprises de S à U	1969 - 1991	01/01/2111 [25]
46	Villenauxe	1974 - 1986	01/01/2045[26]
47	Dossiers des petites et moyennes entreprises du département - **3ème section** : communes de A à T (y compris Troyes) [27]	1971 - 1989	01/01/2109
48	Dossiers d'une grosse entreprise - 1ère section - Petit-Bateau Valton	1987 - 1990	01/01/2021

[19] Appréciations sur la façon de servir d'un employé (date de naissance non connue : communicabilité au dossier).

[20] Plans de l'hôpital de Romilly dressés lors de travaux.

[21] Présence de procès-verbaux de gendarmerie.

[22] Appréciations sur la façon de servir d'un employé (date de naissance non connue : communicabilité au dossier).

[23] Appréciations sur la façon de servir d'une personne née en 1960.

[24] Idem. Pas d'année de naissance connue, communicabilité au dossier.

[25] Idem

[26] Appréciations sur la façon de servir d'une personne née en 1924.

[27] Un seul dossier concernant une entreprise à Troyes.